

La Ville de Beaucaire (Gard),
située entre Nîmes, Arles et Avignon,
riche de par son patrimoine, son histoire et ses traditions

recrute un

Inspecteur en environnement, également chargé du PCS (h/f)

Nature du poste

Cadre d'emplois des adjoints techniques ou administratifs, agents de maîtrise ou techniciens territoriaux ou rédacteurs territoriaux - Titulaire ou contractuel - Poste à temps complet.

Description

Placé sous l'autorité hiérarchique de la directrice de l'urbanisme hors SPR et de l'environnement, vous êtes un homme ou une femme de terrain. Vous inspectez le domaine public et privé, et veillez au respect notamment de l'application des règles du code de l'environnement, du code forestier et des réglementations connexes.

Parallèlement, vous avez une mission secondaire à mener : celle d'animer, suivre et faire évoluer le PCS de la commune (Plan Communal de Sauvegarde). A ce titre, vous êtes un maillon essentiel de la chaîne en cas de gestion de crise.

Activités principales

Environnement et contentieux (en lien avec le service contentieux) :

- Gestion des dépôts sauvages, des casses sauvages et des occupations illégales sur terrains privés sur l'ensemble du territoire + suivi précontentieux et contentieux avec la prise en charge des formalités administratives liées aux interventions sur le terrain (rédaction des mises en demeure, procès-verbaux d'infractions, arrêtés interruptifs de travaux, rapports circonstanciés relatifs aux problématiques rencontrées (courriers, constats, ...), etc.).
- Effectuer des vérifications de travaux en cours ou terminés pour le compte des services internes de la direction de l'urbanisme hors SPR et de l'environnement.
- Lors de ses tournées de routine, l'agent devra immédiatement faire remonter les travaux, occupations illégales ou entraves au domaine public qu'il considèrera suspicieux (non conformes ou non autorisés) aux services adéquats.
- Assistance administrative ponctuelle du service contentieux.

Environnement et risques :

- Suivi des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) existant ou à créer sur le territoire (rédaction pré-proposition avis synthèse sur consultation public/ enquête publique).
- Mise en œuvre et gestion des obligations légales de débroussaillage (sensibilisation et information de la population, suivi administratif et opérationnel, collaboration avec les services de l'Office Nationale des Forêt, de la Direction des Territoires et de la Mer (DDTM) du Gard et des services municipaux (police municipale et services techniques)).
- Elaboration du nouveau Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) ainsi que de l'ensemble des documents nécessaires (cartes, fiches actions, plan de communication, documents d'affichage, etc.), puis suivi de la leur mise à jour et des évolutions, coordination de l'action en cas de crise et sensibilisation et information de la population sur les risques.
- Interlocuteur Symadrem.
- Gestion des procédures de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Agriculture, chasse et pêche :

- Affichage des arrêtés réglementaires.
- Gestion des calamités agricoles.
- Suivi des affaires agricoles, vétérinaires et sanitaire.
- Mise à jour liste électorales et suivi des élections en lien avec la chambre d'agriculture.
- Gestion des aspects réglementaires liés à la chasse et la pêche.
- Interlocuteur des sociétés de chasse et de pêches.
- Veille sanitaire.

Environnement :

- Procéder aux contrôles des dispositifs publicitaires (enseignes, publicités et pré enseignes) et de mener les procédures d'infractions en matière de publicité.
- Constitution d'une base de données des dispositifs publicitaires en infraction (publicité, pré-enseigne et enseignes).
- Suivi du plan climat, pollution, bruit.
- Gestion des déclarations de forage.

Divers :

- Recherches dans les archives communales.
- Travailler en collaboration avec les services des deux directions de l'urbanisme (et notamment le service du cadastre, le service urbanisme et le service contentieux), avec les autres services municipaux (police municipale, techniques, commerce, finances, etc.) ainsi qu'avec les services extérieurs (centre des finances publiques, services de l'état, ONF, SDIS, etc.).
- Assurer une veille juridique et réglementaire.
- Missions évolutives en fonction des besoins de la collectivité.
- Binôme de l'inspecteur en urbanisme en cas d'absence.

Savoirs attendus

Savoirs :

- Connaissance du fonctionnement et l'organisation de la collectivité.
- Connaissance en matière de pouvoirs de police du maire.
- Connaissance en matière du droit de l'urbanisme, du droit de l'environnement, du droit forestier et des réglementations connexes.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Aptitude à lire et analyser des plans et documents afférents.
- Capacités rédactionnelles.

Savoir Faire :

- Savoir appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de police du maire liés à son territoire d'intervention.
- Savoir informer préventivement les administrés des réglementations en vigueur.
- Savoir analyser et gérer rapidement des situations ou des évènements imprévus.
- Savoir recueillir des renseignements, les transmettre à la hiérarchie et suivre les résultats.
- Savoir réaliser des enquêtes de terrain ainsi que qualifier et faire cesser les infractions.
- Aptitude à travailler en équipe pluridisciplinaire.
- Maîtriser les outils informatiques, numériques, bureautiques et les logiciels métiers dédiés à la fonction (outil de cartographie SIG « VMAP », Next 'ADS, X'Map Cartographie, maarch, OFEA, VISUDGI, Street View, cadastre.gouv, Géoportail, etc.).

Savoir être :

- Respect des voies hiérarchiques notamment en termes de prises de décisions.
- Rigueur, organisation dans le travail au quotidien et gestion des priorités.
- Adaptabilité, réactivité, polyvalence et disponibilité.
- Autonomie et sens de l'initiative.
- Sens du service public.
- Discrétion (respect du secret professionnel).
- Réactivité.
- Capacité de travailler en équipe et en coopération (services communaux, services de l'état, etc.).
- Flexibilité.

Profil

- Niveau BAC à BAC+2, avec une formation de préférence dans le domaine de l'environnement ou de l'administration générale ou expérience en collectivité significative.
- Permis B exigé (Pool de véhicules mis à disposition des services dans le cadre des missions exercées)
- Astreinte.
- Agent assermenté compétent pour dresser des procès-verbaux en cas d'infraction avérée dans le domaine de l'urbanisme et de l'environnement ; à défaut, une demande d'assermentation sera formulée par la commune.

Rémunération

Statutaire, régime indemnitaire.

Prime de fin d'année sous condition d'ancienneté.

Titres restaurants, Comité des Œuvres Sociales (COS) selon statut (titulaire, contractuel, etc.).

Participation employeur (santé et prévoyance) sous condition d'un contrat labelisé.

Candidature

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) à l'attention de M. le Maire :

- Par courrier : Hôtel de Ville – Place Georges Clemenceau – BP 134 – 30302 Beaucaire cedex

- Par courriel : recrutement@beaucaire.fr

Date limite de candidature : 18/10/2023

Date prévue du recrutement : à pouvoir immédiatement